

Compte-rendu de la réunion du CCCEC du 05/11/2019

20h-22h30

Membres présents : Degroote Q.(président), Lelubre N., Dehoux F., Delens P-Y., Fabry B., Lallemand T., Putz D., Rouxhet P., Thiry J.M, Vandiepenbeeck M., Vansteelandt B.(secrétaire), Verjans B., Henkart T. (échevin)

Membres excusés : Delphine Duquesnoy, Eric Michels, Michael Guerlus

1. Accueil, approbation de l'agenda et désignation d'un gardien du temps

L'agenda est approuvé. Benoît V. est le gardien du temps. Thierry H. annonce que le conseiller en énergie, Tristan Lavigne, ne reviendra pas et qu'une offre d'emploi pour son remplacement sera prochainement lancée.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 1 octobre 2019

Le compte-rendu avec les corrections proposées par différents membres sont approuvées.

Quentin rappelle que les comptes rendus sont destinés à être publiés sur le site web de la commune. Les membres qui souhaitent garder l'anonymat dans les échanges doivent le signaler avant validation. Leur nom sera alors remplacé par un membre.

3. Liste des actions

Quentin commente la liste des actions. Pour l'action A 26 : Daniel P. s'en charge pour la prochaine réunion.

#	Description	Responsable	Statut
A1	Etablissement d'un cadastre des compétences au sein du CCCEC	Quentin	En cours. 13/22 ont répondu
A14	Organiser rencontre entre présidents des conseils et de la CLDR pour établir modalités de coordination	Quentin	Effectué
A15	Présentation d'un outil pour calculer financement	Benoit et Daniel	Reporté
A16	Proposer correction des incohérences dans PAEDC	GAh – Chiffres PAEDC Chastre	Recommandations à formuler

A17	Aller vérifier ce qui se fait dans les autres communes rurales ayant signé la convention des maires	GAh – Autres PAEDC	A l'agenda
A19	Envoyer ROI validé au Collège Communal et aux présidents des autres Conseils consultatifs	Quentin	Effectué
A20	Traduire questionnaire en format Google Forms	Thierry L.	Effectué
A21	Contacteur directeurs d'écoles et échevine de l'enseignement pour proposition de distribution du questionnaire par les élèves de 5e/6 ^e primaire	Bernard	Effectué
A22	Tenter de réduire le questionnaire en une page A4 recto/verso	Paul	Effectué
A23	Contacteur Cécile Van Meensel pour voir ce qu'il est possible d'envisager pour insérer le questionnaire dans la BVAC + date	Quentin	Pas d'application
A24	Demander à Stéphanie Thibeaux de mettre questionnaire CCCEC à l'ordre du jour du prochain Collège (validation questionnaire + impression x500 + publication BVAC + mot du bourgmestre)	Quentin	Effectué
A25	Veiller à la création de l'adresse email conseil.energie@chastre.be et demander un accès	Thierry H.	Effectué

4. Feedback réunion présidents conseils consultatifs

Une réunion a eu lieu il y a deux semaines en présence des présidents des conseils consultatifs, de Thierry H, de Christine Brison (échevine en charge de la participation) et de Thierry Champagne (bourgmestre).

On y abordé principalement deux points : la coordination de la communication vis-à-vis de la population et la coordination avec la CLDR.

- Décision de création d'adresses emails spécifiques pour tous les conseils consultatifs (type conseil.energie@chastre.be)
- les publications dans le 'Bien vivre à Chastre' seront coordonnées avec l'échevin en charge ;
- le site Internet de la Commune sera mis à jour et on y retrouvera tous les PV de réunion des Conseils consultatifs ainsi que l'adresse email et certaines actualités (par exemple : enquête).
- La coordination avec la CLDR est facilitée par le fait que de nombreux membres des Conseils consultatifs font également partie de la CLDR. Ces membres feront office de liaison. De plus, la CLDR fait des fiches projet qui doivent passer au Collège. En tant que Conseil consultatif, nous serons amenés à donner un avis sur ces projets pour le Collège.

Le ROI sera corrigé à une prochaine occasion pour préciser les modalités de changement dans le ¼ communal ainsi que pour préciser que les membres des Conseils doivent être Chastrois. En outre, l'annexe au ROI de notre Conseil a été discutée et pourrait être adoptée par d'autres Conseils.

Un nouvel appel à candidatures sera être organisé pour les Conseils qui ont encore de la place.

5. Gah : Questionnaire

a. Retour du Collège :

La publication dans le BVAC ne sera pas comme celle que nous avons proposée, le format du BVAC n'étant pas adapté. L'enquête complète ne sera pas publiée dans son ensemble mais bien présentée par le Bourgmestre et l'échevin compétent.

L'enquête sera imprimée par la Commune et distribuée en toutes-boîtes. 500 exemplaires seront en outre à disposition pour être mis dans les cartables, dans des magasins, etc.... La question du retour des questionnaires est posée, notamment pour les personnes ayant des problèmes de mobilité et n'ayant pas Internet. Les formulaires en papier devront être adressés à l'échevin compétent. Ils peuvent aussi être scannés et envoyés par mail à conseil.energie@chastre.be.

b. Alignement des versions papier et électronique

Avant de passer véritablement à la discussion sur la version électronique, Daniel P. insiste sur le fait que les deux questionnaires sont très différents. La version électronique est beaucoup plus précise. Il y a des risques d'incohérence. Paul R. est du même avis et indique que les deux versions répondent à des objectifs différents.

Quentin D. signale que les derniers efforts se sont portés sur l'élaboration du questionnaire électronique et que les deux documents doivent encore être alignés. Ce n'est pas le but d'avoir des enquêtes différentes.

Daniel P. trouve également qu'il y a des questions trop intrusives dans la version électronique. Il considère que la version électronique correspond à un cadastre et non pas à un état des lieux, comme cela avait été validé dans la version papier. Il exprime son opposition à la version électronique dans sa forme actuelle. Plusieurs membres trouvent également que la version électronique est trop compliquée.

Thierry L. explique la philosophie de la version électronique : il faut piloter les répondants et faciliter les choix pour éviter tout blocage.

Après de nombreuses discussions, il y a consensus pour avoir deux versions identiques.

Pour ce qui concerne la version électronique, se pose la question de la confidentialité et de savoir si on respecte l'anonymat ou pas. Thierry L. explique son point de vue et signale qu'il y a une contrainte avec Google Forms : la collecte des adresses mail est liée à l'accusé de réception. Et pour certains, il est important d'avoir des nouvelles concernant les résultats de l'enquête ; cela implique davantage les gens. Thierry L. insiste sur la différence de philosophie : si ce questionnaire est une étape et que l'on veut constituer une communauté de répondants, il faut récolter les adresses mail et constituer une base de données. Si ce questionnaire est une opération ponctuelle, alors il ne faut pas collecter les données. Plusieurs membres signalent qu'il faut

respecter le RGPD et qu'on ne peut pas constituer cette base de données. On pourrait respecter l'anonymat et demander aux gens qui souhaitent un suivi de le signaler. Mais cette option ne semble pas possible avec Google Forms.

Quentin conclut : la majorité des membres souhaite que les gens puissent choisir de donner leur identité ou pas pour pouvoir être tenus au courant des résultats de l'enquête. L'adresse email collectée sera uniquement utilisée pour renvoyer aux résultats de l'enquête, lorsque celle-ci sera publiée sur le site web de la commune.

Quentin D. passe en revue toutes les questions posées dans la version papier et simplifie au maximum en fonction des débats. La version papier telle que simplifiée est validée. La version électronique sera strictement alignée sur la version électronique.

c. Accueil du projet par les directions d'écoles

Bernard V. a eu des contacts avec les écoles communales de Chastre, Blanmont et Cortil-Noirmont ainsi qu'avec la Petite école de Gentinnes. Il a envoyé un mail à l'école officielle de Gentinnes, mais n'a pas reçu de réponse.

L'accueil est très favorable dans ces différentes écoles. Toutes demandent toutefois un soutien pour les enseignants. Il ne peut être question de mettre trois questionnaires dans les cartables des élèves sans expliquer le projet et motiver les élèves. La question est de savoir comment cela pourrait se faire.

Plusieurs idées sont émises : on peut faire appel à des facilitateurs, au WWF, nous pouvons passer dans les écoles également. Mais est-ce que nous serons en phase avec les élèves ? Ce n'est pas notre métier et cela ne peut être improvisé.

En conclusion, il faut qu'il y ait une concertation entre directions, enseignants et notre Conseil. Bernard est chargé de contacter à nouveau les directions d'école une fois que le questionnaire sera prêt. Il ira avec le questionnaire dans les écoles et dialoguera avec les directions pour voir comment cette action peut s'inscrire au mieux dans le projet pédagogique de l'école.

Il viendra avec les propositions lors de la prochaine réunion.

Les autres moyens de distribution sont également passés en revue : sur le site Web, via le toutes-boîtes qui peut être accompagné par des visites de notre part ou encore le Bien Vivre à Chastre.

Quentin D. se charge d'écrire le texte d'introduction de l'enquête qui sera publié dans le prochain BVAC. Ce texte, signé par Thierry H. et Thierry Champagne doit être envoyé à Cécile Van Meensel pour demain 6 novembre à midi au plus tard, date limite pour que notre article paraisse encore dans le BVAC de décembre.

d. Analyse des données

Benoît V. se propose pour analyser les données ce qui est accepté par le Conseil.

6. GAh : Autres PAEDC– Pierre-Yves :

Le point est reporté.

7. Divers :

Pierre-Yves D. propose d'inviter la personne qui a fait l'étude Pollec Chastre. Il pourrait répondre à nos questions et nous aider dans l'orientation de notre projet. Il faudrait d'abord voir la valeur ajoutée de pareille initiative, car ce sera payant.

8. Clôture de la réunion (22h30) – Quentin

a. Décisions et actions

#	Description	Responsable	Statut
A1	Etablissement d'un cadastre des compétences au sein du CCCEC	Quentin	En cours. 13/22 ont répondu
A15	Présentation d'un outil pour calculer financement	Benoit et Daniel	Reporté
A16	Proposer correction des incohérences dans PAEDC	GAh – Chiffres PAEDC Chastre	Recommandations à formuler
A17	Aller vérifier ce qui se fait dans les autres communes rurales ayant signé la convention des maires	GAh – Autres PAEDC	A l'agenda
A26	Prévoir feuilles blanches cartonnées pour inscrire les prénoms pour la prochaine réunion	Daniel	
A27	Préparer texte d'introduction BVAC et envoi à l'administration pour le 6/11	Quentin	
A28	Distribution du questionnaire validé aux directions d'écoles et demande comment cela pourrait être intégré au mieux au projet pédagogique	Bernard	

b. Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le 3 décembre à 20h dans la salle du Conseil Communal.